

Elections du Conseil d'Administration de la CAVP de février 2024

Collège des cotisants - officinaux – Sous-collège sud-est

Profession de foi commune de Filip Van de Wiele et Christian Filippi



Filip Van de Wiele



Christian Filippi

Chères consœurs, chers confrères,

Notre liste s'engage à maintenir la pérennité et la sécurité financière des retraites des pharmaciens. Notre proximité avec les pharmaciens d'officine de notre région et notre investissement local de longue date nous permettront d'améliorer encore ce système et d'adapter la CAVP à vos attentes concrètes et légitimes dans un environnement économique complexe et mouvant.

Merci de votre confiance !



Ces élections sont un moment important dans la vie démocratique de la structure. Elles vous permettent de voter pour vos représentants dans la région Sud-Est qui détermineront ensuite la future stratégie de la CAVP. Elles confèrent aussi une légitimité renforcée à la CAVP face aux pouvoirs publics pour défendre vos intérêts

Nos projets pour les pharmaciens d'officine et la CAVP

Renforcer la transparence de la CAVP

- Nous permettrons aux pharmaciens de mieux appréhender **les missions, les objectifs et le fonctionnement de la CAVP**.
- Nous renforcerons **la lisibilité de investissements** de la CAVP.

Accompagner les pharmaciens en proximité

- Nous donnerons aux pharmaciens des outils simples et concrets pour **mieux connaître les spécificités des régimes de retraite** et ainsi prendre des décisions éclairées.
- Nous développerons un **tutorat** pour soutenir les pharmaciens dans la préparation de leur retraite.

Développer la proximité de la CAVP avec ses cotisants

- **Nous renforcerons les liens avec les pharmaciens** dans notre région (par le biais de permanence) afin de **mieux appréhender vos attentes** et adapter les orientations du conseil d'administration de la CAVP en conséquence.
- Basé sur les cotisations des pharmaciens, notre régime de retraite est indépendant. Dans un contexte complexe, cette indépendance est une chance que nous devons préserver et valoriser.

Soutenir les pharmaciens à chaque étape

- Un pharmacien peut, dans sa carrière, être confronté à des **difficultés imprévues** (incident climatique, dégradation...); et la CAVP doit être présente à ces moments. Aussi, nous **consoliderons et ferons mieux connaître** les modalités d'accompagnement de la CAVP en cas de « coups durs ».
- **La financiarisation de la pharmacie par des capitaux extérieurs est un risque réel** qui remettrait en cause l'équilibre de notre réseau. Aussi, nous souhaitons développer cette solidarité intergénérationnelle en renforçant le **fonds dédié à soutenir les jeunes pharmaciens qui souhaitent s'installer**, en le faisant mieux connaître et en construisant de nouveaux fonds adaptés.

**Nous sommes déterminés à mener
à bien ces projets avec vous !**

Votez aux élections de la CAVP

5 FÉVRIER AU 1ER MARS